













A l'attention de monsieur le Président Emmanuel Macron, De Monsieur le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie

À Paris, le 21 avril 2022

Objet : Statistiques agricole : un besoin de transparence et de données complètes

Monsieur le Président, Monsieur le ministre de l'Agriculture,

Vous le savez, une réforme des règlements européens sur les statistiques agricoles est en cours. Cette réforme est d'une importance capitale puisqu'elle définira quelles données seront disponibles pour mesurer les progrès réalisés ou non vers une utilisation réduite et durable des pesticides. Le 28 avril prochain aura lieu un trilogue sur ce sujet majeur et nous craignons une décision dépourvue d'ambition.

Le 25 février près de 80 organisations à travers l'Europe comprenant des associations de protection de l'environnement (dont nos associations), des organisations d'apiculteurs, des syndicats représentants des travailleurs agricoles, l'organisation européenne pour l'alimentation et l'agriculture biologiques (IFOAM), ou encore l'association européenne des services d'eau potable et d'eaux usées (Eureau), vous ont écrit¹ pour vous faire part de leurs attentes sur cette question. Pour nos ONG, les gouvernements se doivent d'avoir une position exemplaire sur le sujet et défendre :

- La collecte annuelle systématique et électronique des registres de traitements. Sans ces données comment s'assurer de la bonne application des lois et textes réglementaires (ZNT, zones protégées etc)? Sans ces données, comment espérer que les scientifiques indépendants puissent effectuer les études indispensables ?
- La collecte de données non seulement sur les pesticides mais aussi les biocides et produits vétérinaires ;
- La publication systématique des données d'utilisation et de vente des pesticides à un niveau de détail pertinent.

Or les seules informations que nous avons pu avoir sur la position de la France jusqu'à présent sont des plus inquiétantes. Nous craignons en particulier que la France ne défende de façon inflexible :

¹ <u>https://www.clientearth.org/media/dphnh0od/open-letter-79-organisations-on-the-eu-reform-of-pesticides-statistics-25-02-2022-2.pdf</u>

- Une collecte des données d'utilisation tous les 5 ans et non annuelle.
- Que les données sur l'utilisation proviennent d'enquêtes volontaires plutôt que des registres tenus par les utilisateurs professionnels.

En outre, en amont de ce trilogue, nous n'avons encore aucune garantie par rapport au niveau de détail des données qui seront publiées sur les ventes et l'utilisation des pesticides. A contrario de la position française, il semblerait que le ministre de l'Agriculture allemand pousse lui dans la bonne direction.

La France est un grand pays agricole qui se veut à la pointe de la modernité sur de nombreux sujets. Ses positions actuelles sur ce dossier sont inquiétantes. La France doit agir en faveur d'une politique nationale et européenne transparente et ambitieuse en facilitant la numérisation et l'accès à ces données agricoles. La Californie a mis en place un tel système (base de données précise et publique) il y a déjà 30 ans.² Il en va donc de la crédibilité de l'agriculture française et européenne qui se veut moderne, innovante et durable.³

Nous comptons sur vous pour défendre ces demandes. Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Président, Monsieur le ministre, nos salutations distinguées,

Signataires

François Veillerette, porte-parole de Générations Futures
Nicolas Laarman, délégué général de POLLINIS
Christian Pons, Président de l'UNAF
Evelyne Boulongne, Administratrice et porte-parole du MIRAMAP
Jean-François Julliard, directeur de Greenpeace France
Christine Malfay-Regnier, présidente de SOS MCS
Allain Bougrain Dubourg, président de la LPO France
Michel Besnard, président du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest

_

² ACS Symposium Series (ACS Publications)

³ https://www.fnsea.fr/nos-missions/